VILLE DE CLERMONT FERRAND

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **18 décembre 2019 à 17 h 00**

---

AUJOURD'HUI **dix huit décembre deux mille dix neuf**

**LE CONSEIL MUNICIPAL** de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 12 décembre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance**

**Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Simon POURRET à Marion CANALES, Saïd Akim BARA à Christophe BERTUCAT, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Sandrine DUBOC-GEAY à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Laurence SCHLIENGER à Alparslan COSKUN**

**Excusé(e)s : Christian PORTEFAIX**

**Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

**Secrétaire : Marianne MAXIMI**

---

***Madame Marion CANALES et Madame Edith CANDELIER arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.***
***Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE et Monsieur Djamel IBRAHIM-OUALI arrivent pendant le débat de la question n°2.***
***Madame Sondès EL HAFIDHI arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3, 4, 5 et 6.***
***Madame Nadia GUERMIT-MAFFRE quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc BLANC.***

---

**Rapport N° 25**

**DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC RUE DE L'ORADOU**

---

Dans le cadre du projet de lotissement sur des terrains sis 127, 129 B, 131 B, 131 Ter boulevard Lafayette et 94 rue de l'Oradou, dénommé opération « prisme », porté par Bouygues Immobilier qui permettra :
- de requalifier le coeur d'îlot en organisant divers espaces accessibles au public (vergers de fruitiers, espaces de loisirs extérieurs…),
- d'améliorer la perméabilité du quartier en aménageant du maillage piéton traversant,
- de faciliter le cheminement aux abords directs de la Maison de Quartier,

une emprise du domaine public communal d'environ 210 m² à prendre dans la parcelle cadastrée section ER n° 719 située rue de l'Oradou a fait l'objet d'un dispositif de barriérage et de fermeture, et doit donc être déclassée compte tenu de sa désaffectation de fait.

Le surplus de cette parcelle cadastrée section ER n° 719 a, quant à elle, toujours fait partie du domaine privé de la Ville.

Compte tenu de ces éléments il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- de constater la désaffectation d'une emprise d'environ 210 m² à prendre dans la parcelle cadastrée section ER n° 719 située rue de l'Oradou,
- de prononcer le déclassement de cette emprise du domaine public.

**DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le - 8 JAN. 2020

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Urbanisme

Grégory BERNARD

clermont auvergne métropole

# Commune de Clermont-Ferrand

## Parcelle ER n°719

